



ETUDE SUR LA DIASPORA GHANEENNE EN FRANCE



Source : <http://www.whereig.com/ghana/>

Réalisé avec le soutien



Liste des Acronymes et sigles

| | |
|----------|---|
| AFD : | Agence Française de Développement |
| CAGDRA : | Collectif des Associations Ghanéennes de Rhône-Alpes |
| COSIM : | Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations |
| FORIM : | Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations |
| FOSIM : | Fédération des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations |
| OIM : | Organisation Internationale des Migrations |
| OSI : | Organisation de Solidarité Internationale |
| OSIM : | Organisation de Solidarité Internationale issue des Migrations |

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Liste des Acronymes et sigles | 1 |
| INTRODUCTION : | 3 |
| Contexte de l'étude : | 5 |
| Objectifs spécifiques de l'étude : | 5 |
| Présentation succincte de l'organisation en charge de l'étude: COSIM Rhône-Alpes | 6 |
| Méthodologie : | 7 |
| Bref historique du « fait migratoire » ghanéen : | 10 |
| Origines des migrations | 10 |
| Les migrations dans la période contemporaine..... | 11 |
| Formation de la Diaspora | 12 |
| Le cadre politique de la gestion des migrations au Ghana | 14 |
| Exploitation des résultats : Panorama des associations ghanéennes en France..... | 14 |
| Les associations ghanéennes en France..... | 14 |
| Répartition géographique des associations | 14 |
| Organisation de la diaspora | 15 |
| Une forte présence des associations religieuses | 16 |
| Les évolutions récentes du mouvement associatif : une volonté de structuration pour s'inscrire dans la dynamique de co-développement | 20 |
| Les freins identifiés à la structuration | 22 |
| Proposition d'actions pour la suite..... | 23 |
| CONCLUSION | 25 |
| Annexes..... | 27 |
| Liste des enquêtés | 27 |
| Bibliographie et webographie | 28 |

INTRODUCTION :

Il existe une longue histoire des migrations internes et internationales au Ghana (Peil, 1974).

« Le déclin du Nigéria comme destination majeure pour les émigrants ghanéens dans les années 1980 a élargi la zone de migration au-delà de l'espace régional « historique » ouest-africain. Bien que la majorité des migrants ghanéens demeure au sein de l'Afrique de l'Ouest (66,4 %), la part de migrants qui se déplacent vers d'autres régions et continents est croissante (OIM, 2009). Selon les estimations du Ministère des Affaires Etrangères, les migrants ghanéens se trouvaient en 2008 dans plus de 33 pays à travers le monde. Pour une population émigrante ghanéenne estimée entre 1,5 millions (Twum Baah, 2005) et 3 millions (Black et al, 2003), les principaux pays de destination des migrants ghanéens seraient, après les pays d'Afrique de l'Ouest, les Etats-Unis (7,3 %) et le Royaume Uni (5,9 %) ».

Ces informations, collectées par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) dans le cadre de son programme « Migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre : Profils Nationaux pour le développement de politiques stratégiques » mené en 2009, sont une bonne introduction à notre étude. Elles nous donnent des premières clefs de compréhension sur le contexte et les dynamiques migratoires de la diaspora ghanéenne à l'intérieur de son propre pays ainsi qu'à l'international, notamment en France.

Notre travail se focalisera sur l'étude de la diaspora ghanéenne en France, qui semble peu représentée, voir même invisible, et apparaît peu structurée relativement à d'autres pays- francophones- d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, aucune instance de représentation nationale n'est recensée au niveau du FORIM, plateforme commanditaire de cette étude censée représenter la diversité des diasporas présentes en France, ni même au niveau du Consulat.

Pour réaliser cette enquête sur la diaspora ghanéenne en France, nous avons choisi de nous baser sur plusieurs sources mêlant entretiens téléphoniques auprès d'associations issues des migrations et recherches théoriques sur le fait migratoire.

Après avoir resitué le contexte et les objectifs de cette étude, nous nous intéresserons ainsi dans un premier temps à l'historique du « fait migratoire » ghanéen, afin d'en tirer des éléments explicatifs de la situation actuelle de la diaspora, telle que reflétée par les entretiens menés dans le cadre de l'étude. Dans un deuxième temps, les résultats, directement incorporés dans une partie « panorama des associations ghanéennes en France » nous serviront de support pour l'identification des freins à la structuration et la proposition de recommandations. Enfin, la revue de l'ensemble des éléments abordés conduira à la proposition d'une feuille de route visant à une meilleure structuration de cette diaspora ainsi qu'une meilleure intégration dans les dynamiques de co-développement existantes.

Cette action bénéficie du soutien du Fonds Européen d'Intégration (FEI) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les commentaires et analyses développés dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du FEI ou de l'AFD.

La reproduction de cette étude est autorisée sous réserve (i) qu'il s'agisse de courts extraits ou citations, utilisés dans un but pédagogique, critique, scientifique ou d'information et (ii) que vous en citiez l'auteur et la source. Ces pages, ainsi que les informations qu'elles contiennent, ne peuvent être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires.

Contexte de l'étude :

Créé en 2002, le **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations-FORIM** est une plateforme nationale composée de 35 regroupements et Fédérations d'Organisations de Solidarité internationale issues de l'Immigration (FOSIM) représentant 22 pays et rassemblant près de 700 associations de personnes issues des pays de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, de l'Océan Indien, des Caraïbes et du Sud-Est Asiatique. Il rassemble à ce jour 31 membres fédérés, au niveau national, autour d'un pays d'origine, d'une région d'origine, ou d'un secteur d'intervention et 4 Collectifs d'OSIM¹ régionaux (COSIM Rhône-Alpes, COSIM Nord-Pas-de-Calais, COSIM Midi-Pyrénées et COSIM Normandie). Deux COSIM (COSIM Aquitaine et COSIM Bretagne) sont en cours d'adhésion et d'autres sont en cours de création (COSIM Languedoc-Roussillon, COSIM PACA).

Le FORIM a pour première vocation de structurer et représenter le milieu associatif issu de l'immigration. Il doit renforcer ses propres membres et encourager la mise en réseau des diasporas non encore structurées en France et/ou non encore représentées en son sein sous la forme de fédérations « pays » permettant d'étendre et de consolider leur assise nationale et régionale.

Objectifs spécifiques de l'étude :

Dans ce cadre, le FORIM a souhaité mener une étude sur 5 diasporas non encore structurées et/ou non représentées en son sein, parmi lesquelles se trouve la diaspora Ghanéenne. Cette action, qui bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement² a pour objectifs de:

- (I) Recenser succinctement les organisations des diasporas concernées par l'étude (nombre, localisation, modes d'organisation, domaines d'activités, etc.), ici le Ghana.
- (II) Etablir un diagnostic, sur la base d'une analyse chiffrée et qualitative, de la situation actuelle pour chaque diaspora, analyser les différentes opportunités de structuration et/ou de réseautage, mettre en évidence les freins à la structuration et/ou à l'adhésion au FORIM.
- (III) Faire des propositions d'actions permettant de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation auprès des diasporas sur les intérêts et les enjeux liés à la structuration, sur la base de concertation avec les diasporas concernées par l'étude.

¹ OSIM : Organisation de Solidarité Internationale issue des Migrations

² Agence Française de Développement : AFD

(IV) Proposer une feuille de route pour accompagner les diasporas concernées à s'organiser, en tenant compte des besoins et des contraintes de chacune d'entre elles.

Présentation succincte de l'organisation en charge de l'étude: COSIM Rhône-Alpes

Le **Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations de Rhône-Alpes-COSIM Rhône-Alpes** a été créé il y a 5 ans, en avril 2007, à l'initiative d'OSIM de la région.

Il regroupe à ce jour 42 associations rhônalpines représentant 20 pays d'origine en Afrique, en Asie et en Amérique latine et présentes dans cinq des huit départements de la Région Rhône-Alpes.

Ces associations sont d'une part, porteuses de projets de co-développement dans des domaines variés tels que l'agriculture, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, la santé, la formation et l'éducation, la création d'activités économiques (notamment avec les femmes), et d'autre part, de projets liés au développement local du territoire rhônalpin à travers des activités artistiques et culturelles, sociales et d'éducation citoyenne. Ainsi, le collectif vise à mutualiser ces expériences associatives et à renforcer le rôle de ces acteurs sur leurs territoires d'action.

Le choix de mener cette étude s'explique par les liens que le collectif a pu nouer avec les OSIM ghanéennes depuis sa création. Ainsi, l'association Back to Roots est membre et administrateur du COSIM Rhône-Alpes depuis 2008. Son président, Ernest Boachie-Duah, a été nommé Président du COSIM Rhône-Alpes en mai 2012. Ces dernières années, le COSIM Rhône-Alpes a également apporté un appui aux associations suivantes dans le domaine du co-développement : *One Love, France-Ghana, Food And Life Security France, Réussir ensemble, New Generation* et plus récemment *African Women's Association in Solidarity for Social and Economic Development (AWASSED)* ainsi que *Children of Hope*. La création récente d'un collectif des associations ghanéennes de Rhône-Alpes a permis de resserrer ces liens.

Ce travail du COSIM Rhône Alpes, tant dans l'appui individualisé aux projets des OSIM ghanéennes que par la mutualisation de leurs expériences, a permis de mettre en exergue plusieurs spécificités et problématiques de la diaspora ghanéenne et de ses associations en France, que nous essaierons de retranscrire dans cette étude.

A titre d'exemple, on relève notamment dans le cadre des projets de co-développement que le fait d'être originaire d'un pays anglophone peut être un frein à la recherche de financements et à la mise en œuvre de partenariats. En effet, l'absence du « lien historique » que peuvent avoir la majorité des

autres pays d'Afrique subsaharienne avec la France fait que l'on ne recense par exemple pas de coopérations décentralisées avec le Ghana dans l'ensemble des départements de la région Rhône-Alpes.

De la même manière, sur les problématiques sociales et d'intégration en France, les membres de la diaspora ghanéenne expriment un sentiment de « double discrimination », en tant qu'immigrés africains et anglophones, qui leur complexifie l'accès aux services (notamment administratifs), notamment à cause de la langue.

Ces différents points ont amené le COSIM Rhône-Alpes à appuyer les OSIM ghanéennes dans la prise de contact avec leurs communes afin qu'elles fassent reconnaître et valoir leur présence sur le territoire et puissent aborder la possibilité de mettre en œuvre des partenariats dans le cadre de coopérations (décentralisées notamment). Ce travail a amené à une première identification des OSIM présentes sur le territoire du Grand Lyon, qui a également servi de base pour cette étude.

Méthodologie :

La démarche adoptée par le COSIM Rhône-Alpes était à la base d'obtenir un échantillon large, représentant les membres de la diaspora sur l'ensemble du territoire, afin de tirer des informations statistiquement exploitables. Un premier échantillonnage d'associations a été réalisé sur la base du recensement régional préalable effectué par le COSIM Rhône-Alpes lors de son travail d'appui aux OSIM Ghanéennes ainsi que par le réseau développé par le chargé d'étude, Mr Ernest Boachie-Duah. Il a été complété par la liste des associations recensées auprès du consulat du Ghana en France, ce qui a permis de dresser un répertoire de 92 associations et/ou contacts présentes sur 19 départements et 12 régions. Il est important de préciser que parmi la liste des associations enregistrées auprès du consulat, certaines étaient finalement des personnes physiques agissant hors cadre associatif, d'autres n'étaient pas des OSIM mais des Organisations de Solidarité Internationale³ menant des actions au Ghana. Enfin, de nombreuses coordonnées n'avaient pas été actualisées.

Sur ces 92 contacts, des entretiens téléphoniques ont été menés par une chargée d'étude non issue de la diaspora ghanéenne, suivant le canevas transmis par le FORIM, sur une quinzaine d'associations situées dans des zones géographiques éloignées. Un membre de la diaspora affecté en appui à la réalisation de cette étude a également contacté une trentaine d'associations de cette liste mais a rencontré plus de difficultés à obtenir des réponses aux différentes questions posées. En région Rhône-

³ OSI : Organisation de Solidarité Internationale

Alpes, le point d'entrée a été le Collectif des Associations de Ghanéens de Rhône-Alpes (CAGDRA), qui est sur le point de se constituer en Association des Ghanéens de France. Une réunion au sein des locaux du COSIM Rhône-Alpes avec ce collectif d'associations ayant eu lieu le 28 Juillet 2012 avait permis de préparer le terrain d'étude. Ces associations sont donc en majorité représentées dans les résultats de l'étude.

L'objectif d'un échantillonnage représentatif n'ayant pas été atteint dans le temps imparti par l'étude, le COSIM Rhône-Alpes a également pris des contacts dans les villes et territoires où l'on recense une forte communauté ghanéenne, à savoir : la région Ile-de-France (notamment Paris 18^{ème}), Toulouse, Strasbourg, Dijon, Lyon, Bordeaux.

Par ailleurs, même si l'étude arrive à sa fin, des rencontres avec les OSIM ghanéennes dans certaines de ces villes, seront effectuées post-études afin de concrétiser des échanges d'ordre communicationnels et informatifs, notamment sur les mises en réseau possibles de ces associations. Des séjours à Paris, Strasbourg et Dijon sont ainsi prévues entre le 8 et le 11 février 2013. En plus de ces recherches empiriques, de nombreux articles scientifiques auront été consultés afin d'obtenir quelques clés de lectures supplémentaires.

Afin de mettre en place ces réunions a posteriori, le COSIM Rhône-Alpes, s'appuiera sur des relais locaux du FORIM, tels que le COSIMIP à Toulouse qui réunit en son sein plusieurs personnes issues de la diaspora ghanéenne.

Ces rencontres auront plusieurs objectifs :

- La poursuite du recensement des associations ghanéennes sur le territoire français.
- Le diagnostic exhaustif de la situation de ces associations (démarches de création de collectifs et fédérations, relations avec les COSIM et le FORIM).
- Les difficultés rencontrées par ces associations et les freins à leur mise en réseau.
- La proposition de recommandations pour accompagner ces associations (dont contacts utiles).

Ces rencontres seront suivies par une rencontre avec le Consul du Ghana en France, auprès duquel le COSIM Rhône-Alpes a sollicité un rendez-vous aux débuts de l'étude. Le souhait du chargé d'étude est

par la suite de réunir un certain nombre d'associations demandeuses d'informations autour d'un représentant officiel d'un COSIM ou du FORIM afin d'expliquer les dynamiques liées au co-développement.

Bref historique du « fait migratoire » ghanéen :

Origines des migrations

Sources : Organisation Internationale pour les Migrations, Centre d'étude des migrations, enquêtes.

Au Ghana, comme dans d'autres parties de l'Afrique, les migrations sont largement informelles et ne sont guère documentées, ce qui rend les données sur ce phénomène extrêmement rares. Toutefois, la documentation existante apporte les preuves d'une longue histoire de mobilité des populations, les migrations jouant un rôle central dans l'acquisition et le choix des moyens d'existence et dans les stratégies de « progrès » des populations rurales et urbaines. La migration vers le Ghana était visible dès la période précoloniale et est restée bien documentée. Rouch (1954) mentionne par exemple les migrants « Wan gara » vers le Ghana au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle alors que Peil (1974) fait état des travailleurs migrants entrés dans le pays lors du développement des fermes de cacao, des mines et des chemins de fer à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^e siècle. Les sources d'informations sont beaucoup plus faibles à propos du petit nombre d'étudiants et des professionnels qui émigraient à destination du Royaume-Uni (liens coloniaux) et d'autres pays anglophones pendant cette même période.

Pays d'immigration nette pendant de nombreuses décennies, pendant lesquelles le nombre de personnes entrant dépassait largement le nombre de personnes sortantes, le Ghana connaît un renversement des tendances de migrations à partir des années 60, lié à une instabilité politique accompagnée d'un déclin économique. Cette situation a conduit à une émigration de la main d'œuvre, comprenant des travailleurs non qualifiés et qualifiés à la recherche d'une situation plus prometteuse.

Indépendant depuis 1957, le Ghana devient une république le 1^{er} juillet 1960. Plusieurs coups d'Etat se succèdent à partir de ce moment (1966, 1972, 1979, 1981), engendrant parfois ce que l'on qualifie de « fait migratoire ». Fosu (1992) observe quant à lui que l'instabilité politique peut aussi être attribuée à l'accroissement de ces migrations internationales sortant du Ghana à partir de la fin des années 70 et le début des années 80.

Ce sera certainement le coup d'Etat mené par le capitaine Jerry Rawlings en 1981, qui ordonna par la suite la fermeture des écoles et universités, qui incita le maximum de ghanéens à s'expatrier à destination des pays francophones. De nombreux étudiants manifestèrent ainsi en mai 1983 contre les politiques d'austérité menées par le président. Seule l'Ecole Normale Supérieure de Somaya (Mount Mary College), soutenue par la France et l'Alliance Française, qui permettait la formation d'enseignants à la langue française, a pu rester ouverte. Ainsi, une partie des étudiants s'y est trouvée redirigée, tandis

que ceux qui en avaient l'opportunité ont choisi de s'exiler, soit dans les pays voisins comme le Togo, soit dans des pays européens tels l'Angleterre ou la France, la préférence étant donnée aux pays anglophone. Cette tendance à la mobilité des étudiants s'observe encore aujourd'hui, et nombreux sont ceux qui acquièrent leurs compétences dans des universités étrangères. En 2006, on estimait qu'environ 8 pour cent des étudiants universitaires ghanéens étudiaient à l'étranger.

Les migrations dans la période contemporaine

Depuis les années 1990, de nouvelles dynamiques de migrations sont apparues au Ghana en lien avec la mondialisation, les mouvements de l'économie politique globale, ainsi qu'avec la stabilisation politique et économique du pays. Celles-ci ont apporté une plus grande diversité et complexité aux tendances de mobilité interne, ainsi qu'aux mouvements internationaux, soumettant de la sorte le Ghana à l'expérience simultanée de la migration interne, de l'immigration, des migrations de transit et de l'émigration en Afrique et au-delà.

L'émigration de professionnels qualifiés, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, vers le continent et des destinations intercontinentales en Europe et en Amérique du Nord, s'est accélérée. Selon l'OCDE, en 2005, le Ghana avait le plus fort taux d'émigration de personnes hautement qualifiées en Afrique de l'Ouest (46%). Les professions médicales sont particulièrement touchées : on estime que plus de 56 pour cent des médecins et 24 pour cent des infirmières formés au Ghana travaillent à l'étranger (Clemens et Pettersson, 2006). Dans certains cas, des Ghanéens sont retournés dans les pays où ils ont reçu leur formation professionnelle, tandis que d'autres y sont restés au terme de leur programme d'étude ou de leur contrat de travail. Pendant cette même période, seulement trois pour cent des émigrants ghanéens n'avaient pas de compétences.

En dépit des progrès accomplis, le Ghana fait toujours face à des défis importants pour poursuivre son processus de développement. Dans le domaine des migrations, l'exode depuis le Ghana des travailleurs qualifiés et moins qualifiés est bien connu. Parmi les travailleurs compétents, on retrouve en particulier des employés des secteurs de la santé et de l'éducation, pourtant essentiels au développement socioéconomique du pays, ainsi que pour la préservation de la santé et la prospérité de la population. Les salaires inadéquats des employés du secteur public, la faillite du gouvernement à mettre en œuvre une réforme des salaires, et l'absence d'emplois dans le secteur privé ont tous été des raisons contribuant aux difficultés éprouvées par le Ghana à retenir leurs services. D'autres facteurs évoqués sont : le manque d'équipements de travail et d'infrastructures adéquates ainsi que le désir d'améliorer du savoir et des compétences. Ces éléments expliquent dans une certaine mesure

l'émigration des étudiants, des travailleurs compétents et moins qualifiés vers les régions plus « développées » au sein ou à l'extérieur du continent africain.

Récemment, les destinations de l'émigration ghanéenne ont aussi changé. Bien que les Etats-Unis et l'Europe demeurent les principales destinations, les pays du Moyen-Orient comme l'Union des Emirats Arabes semblent prendre une plus grande importance. La migration ghanéenne vers la Chine a aussi récemment pris une dimension différente. En effet, l'influence croissante de la Chine et de l'Inde sur le marché mondial a fait de ces pays une source d'attraction supplémentaire pour les migrants Ghanéens. La France, objet de notre étude, reste marginale et peu évoquée dans nos différentes lectures. Le Ghana étant entouré géographiquement par d'anciennes colonies françaises, il se voit régulièrement invité aux sommets France-Afrique, non pas en tant que membre mais à titre d'observateur. Des accords finissent par être formalisés et les candidats à la migration pour la France sont en augmentation.

Formation de la Diaspora

Des études sur la présence de la Diaspora Ghanéenne ont été conduites dans toute l'Europe, l'Amérique du Nord et ailleurs (Higazi, 2005, Arthur, 2008). En 1985, Peil estimait qu'au moins un-dixième de la population Ghanéenne vivait à l'étranger : principalement en Afrique, puis en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et enfin en Australie (Peil, 1995). Selon Van Hear (1998), le Ghana fait parti des dix pays qui, dans l'histoire récente, ont créé et entretenu une « nouvelle Diaspora » (au sens de récente et active). En l'absence de tout recensement formel du nombre d'organisations issues de la Diaspora Ghanéenne, on estimait en 2007 le nombre d'organisations de ce type à environ 500 dans le monde (Orozco et Rouse, 2007; cf. Antwi Bosiakoh, 2008).

De la même façon qu'il est impossible de faire uniquement référence aux liens coloniaux, en particulier avec le Royaume-Uni, pour expliquer les mouvements migratoires au Ghana, il semble que les considérations de langue, de religion et d'affinité culturelle ne soient pas non plus suffisantes pour expliquer la migration internationale ghanéenne contemporaine dans sa totalité. A l'heure actuelle, on trouve ainsi des ressortissants de tout niveau social, dans tous les pays. La diaspora ghanéenne est ainsi relativement présente dans des villes comme New York, Amsterdam, Toronto ou Hambourg.

Dans leurs nouvelles destinations, les Ghanéens se sont constitués en organisations de migrants afin d'assurer leur survie et leur adaptation (voir Atta-Poku, 1996; Owusu, 2000; Orozco et Rouse, 2007). Celles-ci aident entre autres les migrants à forger des réseaux sociaux durables et facilitent le processus de sédentarisation et d'intégration. Les organisations d'immigrants sont parfois regardées comme des associations de migrants (voir Antwi Bosiakoh, 2008:10) et couvrent toutes les organisations, unions, groupes et autres alliances formés par les migrants pour répondre à leurs besoins sur leurs lieux de destination.

Aux Etats-Unis et au Canada, où les études sont disponibles (voir Atta-Poku 1996, Owusu 2000), ces associations constituent des points de ralliement importants pour l'affirmation culturelle des migrants Ghanéens. Ces derniers utilisent aussi ces associations comme des ressources pour valoriser leur participation aux activités sociales et économiques de leur pays d'origine.

Certains Ghanéens ont aussi utilisé la religion comme un instrument intermédiaire à la formation de l'identité et à l'affirmation de l'identité dans la diaspora. Mazzucato (2006) indique aussi que grâce à l'assise solide des associations de villes d'origine, certains membres les transforment en opportunités pour recueillir des fonds permettant de soutenir des projets de développement à caractère social, tels que la construction d'écoles ou de cliniques dans les régions d'origine.

Un point encore non abordé est la féminisation de la migration, pourtant illustrée dans les études de la migration interne et internationale des Ghanéens. Au passé, les femmes se déplaçaient en tant qu'épouses, dans une dynamique de regroupement familial, et ces mouvements prenaient place sur de courtes distances. Toutefois, de nos jours, les femmes se déplacent indépendamment à l'intérieur comme à l'extérieur du pays pour des raisons économiques ainsi que pour le développement de leur éducation et de leur carrière. L'évolution des tendances en faveur de la participation croissante des femmes dans le marché du travail a ouvert des opportunités pour les femmes migrantes. Elles dominent particulièrement le secteur médical et représentent une grande partie des émigrants qualifiés au Ghana

Le cadre politique de la gestion des migrations au Ghana

Le rapport pays réalisé par l'Organisation Internationale des Migrations (2009), met en exergue les points suivants :

Bien que le Ghana ne dispose pas d'une politique migratoire explicite, il a introduit plusieurs initiatives traitant de sujets spécifiques relatifs à la migration. Par exemple, le document stratégique relatif à la croissance et à la réduction de la pauvreté II (GPRS II – Growth and Poverty Reduction Strategy Paper II) identifie la diaspora ghanéenne comme une potentielle source de financement. Les missions du Ghana à l'étranger ont été chargées de concevoir des stratégies pour mobiliser la diaspora ghanéenne et leurs ressources pour le développement national. Des mesures concrètes ont également été introduites pour faciliter le retour de la diaspora, telles que la « Representation of Peoples Amendment Law » et des dispositions relatives à la double nationalité, qui permettent aux ghanéens vivant à l'étranger de disposer de la double nationalité et de voter aux élections générales au Ghana.

Néanmoins, ces initiatives sont rarement coordonnées ; elles sont financées par divers donateurs et mises en œuvre par différents ministères. Il en résulte des chevauchements et des incohérences dans l'approche gouvernementale en matière migratoire. La création récente d'un comité de pilotage interministériel pour la migration, appelée Migration Unit (MU), sous la direction du ministère de l'Intérieur est un pas important vers le traitement de cette question.

Une tâche importante de l'équipe du MU est de formuler une politique migratoire nationale détaillée afin de simplifier le cadre légal actuellement fragmenté qui régit la migration. Une politique migratoire nationale à part entière faciliterait les efforts à venir pour intégrer la migration dans les plans de développement. Comme nous le verrons dans la partie qui suit, la majorité des enquêtés déclare cependant ignorer ces différentes initiatives régissant le fait migratoire de leur propre diaspora.

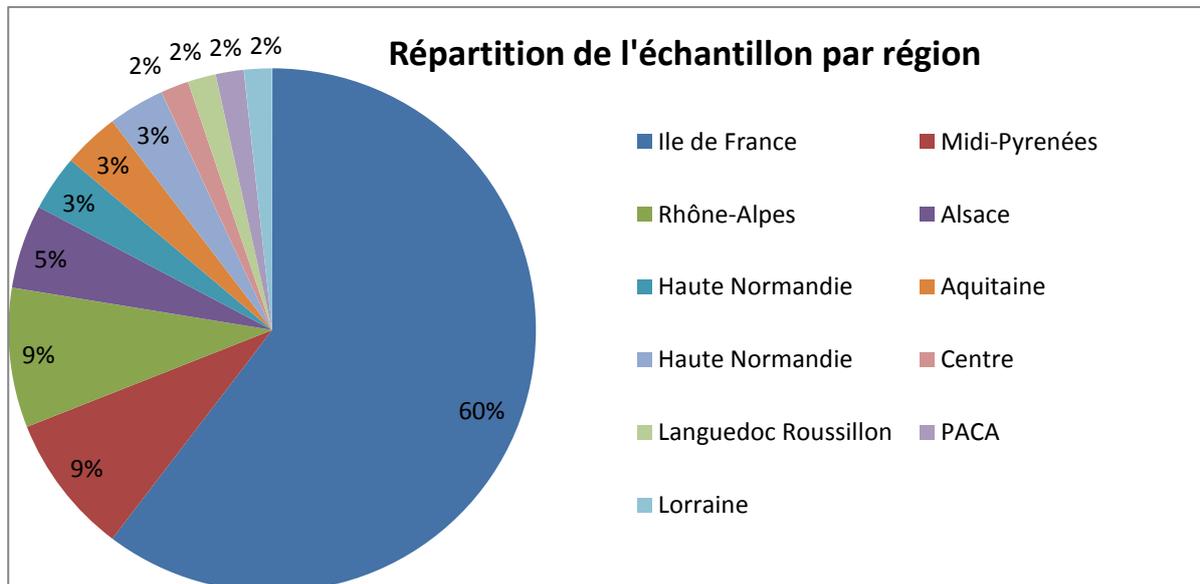
Exploitation des résultats : Panorama des associations ghanéennes en France

Les associations ghanéennes en France

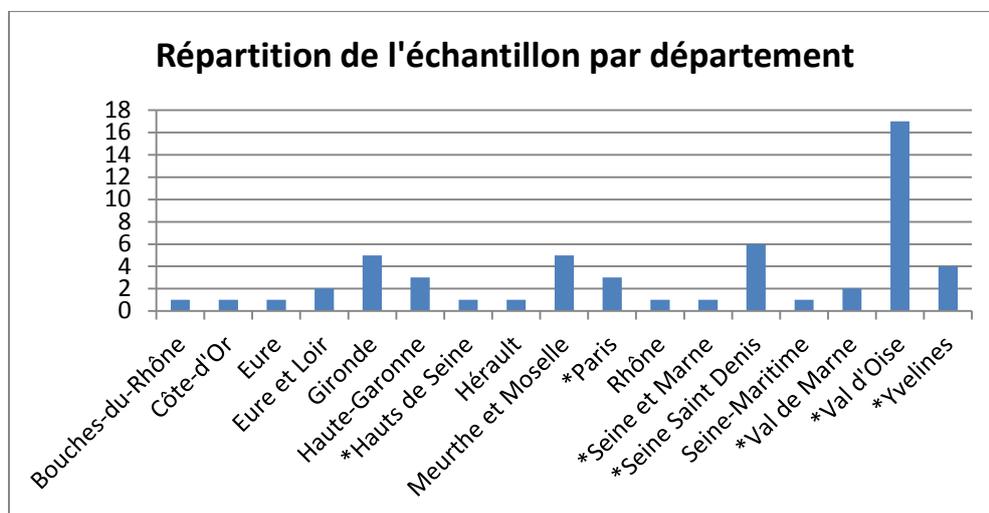
Répartition géographique des associations

Les grandes villes françaises où sont regroupés les ressortissants ghanéens sont par ordre décroissant Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Strasbourg, Dijon, Lyon et le Havre.

Sur les 58 contacts renseignés dans la base, la majorité se situe en Ile-de-France. Le reste est réparti comme suit :



On retrouve ainsi les grandes villes citées ci-dessus. Le détail des départements permet de préciser la répartition en Ile-de-France, avec un regroupement plus important au niveau du Val d'Oise (*Paris : département faisant parti de la région Ile de France).



Organisation de la diaspora

Chaque ville d'accueil possède au départ une structure appelée « Ghana Union ». Ce type d'organisation a été créée à partir des années 80 afin de créer du lien mais aussi et surtout, de soutenir les nouveaux arrivants, qui y trouvent une précieuse aide à la vie administrative qui les attend en France. En effet, l'utilisation de documents officiels d'identification (carte d'identité, passeports, ou

même actes de naissances...), n'a été mise en place que dans les années 2000 au Ghana, ce qui explique par ailleurs le fait que nombre d'entre eux soient venus sans papiers. Ces unions ont également pour rôle de « coordonner » les différentes sous-structures qui pourraient se créer au sein d'une même ville, par connivence entre personnes, proximité ethnique, communautaire, d'activité économique ou religieuse. On retrouve ainsi dans notre échantillon le GHACIF pour « Ghana in France », le CAGEF pour « Collectif des Associations Ghanéennes en France », le CAGDRA, collectif des associations ghanéennes de Rhône-Alpes, l'Association de la communauté Ghanéenne de Dijon ; jouant toutes ce rôle, au premier abord, de « Ghana Union ».

Comme le précise l'étude menée par l'OIM, (cf. § formation de la diaspora), ces organisations « aident entre autres les migrants à forger des réseaux sociaux durables et facilitent le processus de sédentarisation et d'intégration [...] elles constituent des points de ralliement importants pour l'affirmation culturelle des migrants Ghanéens. »

Le modèle associatif est déjà présent dans l'esprit des ghanéens qui au sein des villes, des villages, se regroupent par exemple au travers des associations de femmes, de producteurs ou encore de chauffeurs de taxis, elles-mêmes chapeautées par d'autres structures. On pourrait alors parler de « tradition associative » au Ghana, qui, on pourrait le penser, devrait faciliter la structuration de la diaspora de cette même façon. Toutefois, dans le cas de la France du moins, si les ghanéens se regroupent de manière effective, ce n'est pas forcément au sens où on l'entend communément ; dans une dynamique de « hiérarchie verticale » donnant lieu à une représentation unique au niveau national. Il s'agit plutôt d'une multiplicité de regroupements horizontaux réalisés par communauté(s), clan(s) ou appartenance à une même église.

La diaspora se montre déjà bien organisée à travers un tissu de regroupements faits depuis la France, en lien avec les villages d'origine (avec cotisation régulière). Un des ressortissants nous expose : « si on veut on peut faire partir quelque chose au Ghana tous les jours ou faire venir un colis par avion tous les jours avec quelqu'un qui part ou arrive à l'aéroport, cela nous est possible », nous expose l'un de ces ressortissants.

Une forte présence des associations religieuses

Parmi l'échantillon élargi (58 contacts), on recense ainsi des associations religieuses (Eglise pentecôtiste, l'association des ghanéens musulmans, l'association « assemblées de Dieu », etc), des regroupements de ressortissants par ville d'accueil (association des ressortissants ghanéens de Dijon,

de Montpellier), par profession (association des chauffeurs de taxi, association des réalisateurs de film), des associations de solidarité thématiques (Children of Hope, Food and Life Security) ou non (Help Ghana, Help Sankofa, France-Ghana, etc.), les « traditionnelles » Ghana Union (à Paris, dans le Val d'Oise), des associations regroupant des ressortissants d'une même localité, mais également des collectifs (GHACIF, CACEF).

Les 15 entretiens menés montrent une plus grande ancienneté des associations religieuses, comme le montre le tableau ci-dessous. Les associations religieuses sont ainsi toutes créées avant les années 2000, année de création du collectif appelé GHACIF. Les années 2000 ont quant à elles vu se créer un certain nombre de plus petites associations ayant pour objectif premier la réalisation de projets de développement dans les régions d'origine des membres- sans forcément inclure une dimension de co-développement à la création. Les entretiens conduits auprès des associations plus récentes ont permis notamment d'aller plus en détails dans la compréhension des réseaux d'associations ghanéennes. La faible taille de l'échantillon ne nous permet cependant pas de tirer de conclusions particulières sur ce point.

| | |
|---|------|
| BRONG AHAFO ASSOCIATION | 1983 |
| Bethel Prayer Ministries | 1995 |
| Association de la communauté Ghanéenne de Dijon | 1995 |
| Assemblies of God | 1998 |
| GHACIF | 2000 |

| | |
|----------------------------------|------|
| Association ANKAFUL | 2001 |
| France Ghana | 2003 |
| Back To Roots | 2007 |
| Sankofa Amitié Franco-Ghanéenne | 2007 |
| Association Batabi Oyoko Akwaaba | 2008 |

| | |
|----------------|------|
| Food and Life | 2012 |
| New Generation | 2012 |
| AWASSED | 2012 |

Date de création des associations enquêtées (13 réponses sur 15 enquêtées)

En France, l'importance du fait religieux ghanéen doit être prise en compte pour la compréhension de cette diaspora. A travers notre enquête, nous avons pu saisir que la place des religions transposées du pays d'origine au pays d'accueil joue un rôle important dans la structuration de la minorité ghanéenne. Des chercheurs⁴ en font par ailleurs le constat en ces termes :

« Depuis quelques années, les religions des migrants ont acquis une nouvelle visibilité et la fréquentation croissante de leurs lieux de culte témoigne de la place qu'elles occupent au cœur des agglomérations urbaines. Les modèles religieux et identitaires se multiplient et se répandent, si bien qu'il semble parfois difficile de saisir leur évolution, l'étendue des pratiques rituelles qui leurs sont

⁴ « Religions transnationales et migrations : regards croisés sur un champ en mouvement », Sophie Bava, Stefania Capone, *Autrepart* (56), 2010, p. 3-16.

associées, ainsi que les motivations des fidèles. Pourtant, derrière le renouvellement religieux de ce début du XXI^e siècle, nous observons des logiques et des processus religieux historiquement ancrés, dont la diffusion peut se comprendre par la circulation des individus et plus concrètement par les migrations contemporaines. Par leur nature même, les migrations ravivent et reconfigurent l'offre religieuse des grandes villes de transit ou d'installation. »

En ce qui concerne les stratégies associatives, beaucoup de fidèles contribuent à des cotisations de leurs églises respectives, qui constituent les premiers fonds propres pour la réalisation d'un projet au Ghana. Un des enquêtés nous explique par exemple que grâce aux fonds récoltés auprès des fidèles par l'église dont il est membre, son association a pu financer l'achat d'une parcelle de terrain et voir ainsi naître les prémices de son projet de développement agricole.

Nous pouvons relever, dans notre échantillon, 18 associations religieuses : *Assemblies of God, Bethel Prayer Ministries, Action Faith Ministries, Church of Pentecost Ile de France, Church of Pentecost Rhône-Alpes, Church of Pentecost Marseille, Firm Founders International Ministries, Fleuve de la Vie, Révérends, Kingdom Christian' Chapel, Eye of the Lord, SDA Church, United Christ Charismatic Ministries, Rejoice Chapel, Miracle Time Christian Ministries, Le phare Elim, Christ Evangelical Prayer Ministries, Ghanaian Muslim Association.*

Leur domaine d'activité en France est unique et essentiellement religieux mais elles peuvent toucher d'autres domaines au Ghana ; par exemple dans le développement de l'agriculture, l'éducation ou le soutien aux enfants démunis. Leurs statuts associatifs l'illustrent parfaitement, par exemple les objectifs « *Amener les gens vers Dieu; Améliorer la vie des gens et les amener vers Dieu* », côtoient : « *Améliorer la vie de la population du village d'Akuakrom* » ; « *Participer au développement du village de Batabi* » ; « *Entraide à l'éducation et à la santé, développement agricole* » ; ou « *Créer des liens entre la France et l'Afrique sur le plan socio-économique, aider les pauvres et les dépourvus d'Afrique, aider les personnes âgées et vulnérables au Ghana et en France, aider les femmes et les enfants d'Afrique, aider les jeunes adolescents, par le biais de projets d'éducation, d'apprentissage, la formation professionnelle, d'aide financière, structures sanitaires, structures de santé et sociales en Afrique* ».

Ceci rejoint l'idée du recours à l'assise des églises (poids financier, capacité de mobilisation, ancienneté sur le territoire) dans le but de mener des projets de plus grande ampleur au bénéfice des structures sur place.

Cette analyse permet aussi d'appréhender l'enjeu qui attend les migrants à leur installation en France. L'associatif a aussi pour but de démontrer à la communauté d'origine les efforts réalisées depuis le

pays d'accueil. En effet, il semblerait que l'initiative associative soit intimement liée au besoin de « retour ». On parle ainsi en anthropologie d'une certaine « pression de la communauté d'origine », qui attend de sa diaspora un retour effectif (économique, de savoir, connaissance, etc.). Ainsi « départ utile » impliquerait « retour utile »

Ces actions sont notamment possibles grâce à la forte mobilisation des fidèles, qui deviennent ici des membres, cotisant par l'intermédiaire des différentes « quêtes ». Les associations religieuses sont ainsi celles qui possèdent le plus de membres cotisants, sympathisants et bénévoles en France. Ces chiffres se trouvent démultipliés au Ghana puisque parfois la force d'un village entier peut être mobilisée (par la mise à disposition de main d'œuvre surtout, de compétences, de matériels, parfois à travers une contribution financière). Elles auront aussi plus facilement des « salariés » que les autres structures, à travers l'emploi de prêtres en France comme au Ghana (une église nous a déclaré avoir 300 prêtres à son service au Ghana). Si nous avons pu décompter entre 4 et 150 cotisants en France (les plus nombreux étant les églises), ce nombre passe à 3000 au Ghana. Nous pourrions quand même noter une différence dans les montants cotisés selon les contextes. Les bénévoles et sympathisants peuvent quant à eux dépasser le millier. En moyenne toutefois, le nombre moyen de cotisants semble être entre 5 et au maximum une quinzaine.

Associations « développementistes » et OSIM

Sans le revendiquer ou avoir connaissance qu'ils s'inscrivent dans cette démarche, les associations ghanéennes mènent déjà des projets dits de « co-développement ».

Les enquêtés attribuent leur volonté de créer des associations en France au constat qu'ils font de la non implication du gouvernement ghanéen dans le développement de leur pays et l'absence de soutien financier à la diaspora, reflétée par l'inexistence de fonds spécifiques. Non contradictoires avec les éléments de la politique migratoire reportés dans l'étude publiée par l'OIM, ces informations mettent cependant en avant le sentiment « d'abandon » par l'Etat ou la méconnaissance des mécanismes d'appui existants.

Ainsi, les associations constituées en France tentent de pallier cette carence en faisant appel aux subventions nationales auxquelles leur donne accès leur statut associatif, pour proposer et financer des projets dans leur pays d'origine. Ces associations, que l'on qualifiera plus facilement d'OSIM car créées dans le but principal de mener des projets de développement ici et là-bas, peuvent se regrouper sous plusieurs formes, notamment :

- Regroupement de personnes autour d'une structure associative à « but idéologique », celle-ci leur permettant de conserver un lien précieux avec la communauté d'origine. Ces associations ne présentent pas forcément de projet défini mais expriment clairement leur désir d'approfondir leur apprentissage des codes référentiels du co-développement. Une fois acquise, elles mettraient ces connaissances au service d'une réelle volonté d'entreprendre des projets.

-Présence de personnes formées à des métiers et qui ont acquis des compétences qu'ils souhaitent mettre au profit du co-développement. L'enquête montre que cette catégorie d'association est plus active et structurée car plus qualifiée et professionnelle.

Un membre d'association anciennement professeur des écoles au Ghana, sera ainsi plus enclin à orienter son projet associatif dans l'éducation, la petite enfance. D'autres, ayant une vision plus globale, cherchent à s'entourer des personnes ressources qui pourront leur apporter les compétences dont ils ont besoin. Cela peut par exemple se faire à travers l'adhésion à un collectif.

Cependant, les ghanéens ressentent une réticence des bailleurs potentiels vis-à-vis des projets menés par la diaspora, qu'ils attribuent au fait d'être issus d'un pays anglophone. Régulièrement, le Ghana n'est pas éligible aux appels à projets à destination de l'Afrique de l'Ouest, tout comme le Nigeria. Ils pensent ainsi que les diasporas des anciennes colonies françaises, qui possèdent ce « lien historique » qui leur ouvre les portes des partenariats de coopération décentralisée, sont nettement avantagées.

En supplément de la barrière linguistique, c'est donc un nouveau frein pour une structuration dans une dynamique de co-développement. Ceci n'est toutefois pas le cas de l'ensemble des associations actives sur le territoire et certaines, présentes depuis plusieurs années, mènent des projets

Les évolutions récentes du mouvement associatif : une volonté de structuration pour s'inscrire dans la dynamique de co-développement

Sur 15 associations enquêtées, 12 sont membres d'un collectif local, régional ou national. On retrouve ainsi les structures de type « Ghana Union » : Fédération des Ghanéens de France (FED GHAF), GHACIF, plus récemment le Collectif des Associations Ghanéennes en France (CAGEF) et le Collectif des Associations Ghanéennes de Rhône-Alpes (CAGDRA) mais également des collectifs regroupant des associations africaines sans spécificité de pays, tel le Collectif Africa 50 à Lyon, ou des Collectifs d'Organisation de Solidarité Internationale issues des Migrations (COSIM) tournés vers la

pratique du co-développement, en Rhône-Alpes (COSIM Rhône-Alpes) et en Midi-Pyrénées (COSIMIP).

Ces dernières années, on observe en effet une plus forte présence des associations ghanéennes sur le terrain du co-développement. En région Rhône-Alpes par exemple, cela peut être mis en relation avec l'émergence de structures de type COSIM, qui ont permis à des représentants de différentes diasporas (anglophone, francophone) de se rencontrer et d'échanger autour de problématiques de financement, liées à la réalisation des projets. Un représentant d'OSIM nous confie ainsi avoir commencé à s'intéresser aux possibilités d'appui au niveau de la France à partir de cette période, ses préférences étant auparavant tournées vers des pays anglophones tels les Etats-Unis ou la Jamaïque ou bien vers le Japon, fort investisseur dans le pays.

La méconnaissance des dispositifs existants est un des principaux freins à la structuration d'un réseau dans une dynamique de co-développement. En effet, pour se structurer, encore faut-il savoir quel est le but poursuivi car, la diaspora est déjà structurée à sa manière, à travers les Ghana Unions, les Eglises. Cependant, il ressort de certains entretiens que ces regroupements ne sont plus adaptés pour répondre aux volontés de structuration et de synergie des membres.

La création du CAGEF en juillet 2012 en est une illustration. Ses membres justifient ainsi dans les statuts sa création en ces termes :

« Considérant l'importance de la Communauté d'origine ghanéenne en France ; [...]Conscients de l'envie des Ghanéens de France de vouloir porter les projets de solidarité envers leurs pays d'origine ; Tenant compte de la nécessité d'une synergie des compétences et des ressources de tous les Ghanéens de France pour relever le double défi de la solidarité entre les Ghanéens de France d'une part, du développement durable du Ghana d'autres part ; Considérant que les Ghanéens de France se sont toujours regroupés en association afin de créer un cadre de rencontre et d'entraide pour la défense de leurs intérêts ; Prenant en compte la nécessité pour les Ghanéens de France de mieux s'organiser ; Considérant l'inexistence jusqu'à ce jour d'une structure capable de fédérer les Ghanéens de France ; [...] Il est créé entre les Ghanéens de France adhérents aux présents statuts un organe de représentation [...] ayant pour dénomination : C.A.G.E.F. »

La volonté de s'intégrer au sein d'un groupe pour unir les forces est bien visible mais ce dernier est dissocié des associations plus « générales » ou politiques qui ne sont pas forcément au fait des leviers de financement, des mécanismes qui régissent les problématiques liés au co-développement. En plus

de la fonction de « représentation », les dimensions de formation –notamment à la gestion de projets-, d'information sur l'accès aux financements sont des nouvelles données introduites dans les discussions.

Le terrain est fertile : le mouvement associatif ghanéen existe déjà en France et un maillage préexiste à la dynamique de co-développement. Parmi les membres de ces associations, une grande partie des plus actifs n'ont pas de salaires, n'ont pas de travail à temps plein ou souhaitent réaliser des actions bénévoles pour le pays. Selon certains enquêtés, c'est aussi cet engagement associatif qui peut leur permettre de trouver plus facilement un travail par exemple. Au Ghana, les associations sont aussi relativement fortes et structurées. Elles ont la capacité de mobiliser des fonds des Agences des Nations Unies, d'investisseurs Japonais, etc.

L'existence de relais d'informations locaux identifiés sur les dynamiques de co-développement en France pourrait permettre de lever une partie des entraves à la structuration. A titre d'exemple, sur 15 enquêtés, qui mènent pourtant des projets dits de développement au Ghana, 8 ne connaissaient pas le terme « co-développement » et n'avaient jamais entendu parler du FORIM, d'un COSIM ou du dispositif d'appui PRA-OSIM⁵.

Les freins identifiés à la structuration

Evoqués tout au long du texte, il ressort des entretiens que la méconnaissance des dispositifs du co-développement reste un frein majeur à la mise en application de projets. Le manque d'accès à l'information, par méfiance, ignorance, fonctionnement opaque du réseau, manque de relai identifié est en effet ce qui est évoqué en majorité par les enquêtés.

La mise en réseau initiale de la diaspora n'ayant pas été faite sur ces fondements, la circulation de l'information reste timide et beaucoup veulent d'abord « voir » pour croire. Malheureusement, la faible représentation du Ghana dans les programmes de financement internationaux n'est pas une aide dans ce sens.

Tel qu'évoqué précédemment, l'identification de structures relais auprès desquelles aller chercher l'information, semble le moyen le plus pertinent de « convaincre » d'éventuels sceptiques de se réunir au sein de structures de co-développement. La récente élection d'une OSIM ghanéenne à la tête du COSIM Rhône-Alpes en mai 2012 en est une illustration forte. Alors que les associations ghanéennes de la région se faisaient plus rares dans les premiers temps de sa création, la fréquentation est croissante depuis quelques mois. Le travail de mise en réseau et de diffusion de l'information effectuée

⁵ PRA/OSIM : Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration. <http://www.forim.net/contenu/paosim>

par le président du COSIM auprès des associations et des collectifs de sa connaissance, afin d'expliquer les dispositifs aux plus sceptiques, porte peu à peu ses fruits. Des projets élaborés depuis plusieurs années par les associations mais mis en suspens faute de fonds auprès desquels présenter le projet refont surface. Des associations, membres de collectifs régionaux et nationaux « Ghana Unions » se rapprochent de ces structures qui proposent un appui pour la gestion de projets mais vérifient tout d'abord leur existence réelle et les motifs d'action. Le récent lancement de l'appel à projets PRA-OSIM montre ainsi une recrudescence des associations ghanéennes et anglophones en général venant pour une première demande.

Reprenons l'exemple de l'association qui a pu acquérir un terrain constructible grâce à la mobilisation des fonds de l'église qu'elle fréquente. Ayant appris l'existence de programmes tels le PRA-OSIM auprès d'un relai, elle s'est donc redirigée vers un « Opérateur d'Appui labellisé –OPAP »⁶ afin de compléter l'apport privé par une subvention publique. D'une habitude de don, elle passe ainsi à une stratégie de développement.

D'autres freins, plus « structurels », se font également sentir. Il y a bien la question de la maîtrise de la langue, évoquée tout au long du texte, qui fait ressentir une double discrimination pour certains. La découverte d'un système administratif complexe, différent même de l'héritage laissé par la présence anglaise peut décourager les démarches de renseignements à titre privé. La relative autonomie de la diaspora, lié à ce long passé de migrations internes et externes, que l'on serait tenté de rapprocher d'une relative distance vis-à-vis du gouvernement, en reproduction de l'organisation ghanéenne en place, entre également en jeu. A titre d'exemple, nous pourrions ici rappeler que de nombreuses OSIM ghanéennes ne sont pas enregistrées auprès du Consulat du Ghana et que la liste que nous avons utilisée ne possède pas les coordonnées à jour de celles qui s'y sont inscrites. Ainsi, la présence forte d'une institution ghanéenne permettrait de donner plus de poids à la démarche de diffusion de la dynamique de co-développement.

Proposition d'actions pour la suite

Le plan d'action que nous proposons est de poursuivre la prise de contacts avec les associations ghanéennes d'une part et auprès des institutions, organismes auprès desquels elles se sentent sous-représentées d'autre part. Parmi les activités à venir, il est prévu :

Une rencontre avec le Resacoop, Réseau Rhône-Alpes d'appui à la Coopération, pour porter la voix des diasporas anglophones est prévu courant février. Une rencontre avec Madame la Consul du Ghana

⁶ Les Opérateurs d'Appui labellisés (OPAP) sont des organisations membres du FORIM qui accompagnent les OSIM dans le cadre du montage des dossiers PRAOSIM.

à Paris a également été sollicitée afin de réaliser ce travail en commun. Le chargé d'étude, Mr Boachie-Duah, effectuera mi février une tournée dans les principales villes où la diaspora ghanéenne est représentée afin de continuer à diffuser l'information. L'idée finale est d'organiser des réunions : en présence d'une représentation consulaire du Ghana, afin que les associations voient quel est le soutien du gouvernement auprès de sa diaspora ; et également en présence du FORIM, qui pourra à cette occasion présenter sa ligne d'action.

CONCLUSION

Comprendre le fonctionnement d'une minorité non-structurée nous aura obligés à diriger notre étude au-delà de la simple inscription de ces minorités au sein d'Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (OSIM), essentiellement acteurs d'une dynamique de co-développement. Connaître les raisons, l'histoire et les trajectoires du fait migratoire sur un territoire nous donne ainsi une meilleure compréhension d'une minorité ethnique donnée.

Au Ghana, la décision de migrer s'est souvent faite en réponse à une combinaison de plusieurs facteurs, dont des facteurs économiques, sociaux, politiques et environnementaux tels la pauvreté, la privation des terres et les dislocations économiques. Ces facteurs sont souvent liés à d'autres facteurs comme le commerce, l'urbanisation et la croissance des secteurs de l'administration, de l'agriculture, de la dégradation des terres et de la pauvreté rurale qui poussent à la migration, interne et externe. A l'international, les destinations de prédilection sont majoritairement anglophones mais d'autres pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique sont également des terres d'accueil pour la diaspora ghanéenne.

L'absence de « lien historique » entre la France et le Ghana peut expliquer la faible structuration, représentation ou visibilité de cette communauté pourtant présente sur le territoire depuis plusieurs décennies. Les ressortissants ghanéens nous ont exprimés à ce propos, la double discrimination qu'ils ressentent. Tout d'abord le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne sont trop souvent considérés de manière distincte, comme n'appartenant pas au « même continent », engendrant des rapports parfois tendus entre ces deux entités. La deuxième resenti apparaît au sein même des subsahariens, où les anglophones ressentent une nette différenciation de considération envers les francophones présents en France.

L'étude a mis en avant le fait que la tendance première de la structuration était à la reproduction du schéma associatif existant au Ghana : des regroupements par ville, par religion, par ethnie ou par secteur de métiers, qui permettent aux nouveaux arrivants de trouver un endroit pour créer du lien, obtenir des renseignements et se recréer un cercle utilisant les mêmes codes culturels et sociaux. Le rôle des églises, regroupées sous la forme d'association de loi 1901, est en ce sens primordial. Une des spécificités que nous retiendrons est la tradition de mobilité, de déplacement tout en conservant une identité ghanéenne avec des stratégies les prémunissant ainsi aux éventuelles discriminations.

Depuis quelques années, la notion de co-développement commence à entrer dans les réseaux existants, faisant naître de nouvelles exigences de la part des associations, de nouvelles dynamiques

de réflexion et le besoin de nouvelles structures, adaptées aux problématiques que le co-développement soulève : comment avoir du poids ? Quels sont les leviers de financement existants ? Comment faire une demande ? Comment gérer un projet ?

L'existence d'organismes relais identifiés apparaît alors essentielle pour pouvoir répondre aux questionnements d'une diaspora qui a toujours fonctionné en quasi-autonomie. En effet, un sentiment qui est vraiment ressorti de l'étude est la sensation d'être doublement discriminé : par la langue tout d'abord, leur origine anglophone semblant leur conférer moins de considération que les ressortissants des pays francophones ; mais aussi parce que dans la majorité, le Ghana n'est pas représenté dans les différents dispositifs d'appui émis depuis la France à destination des pays africains.

Lors des entretiens, de nombreuses associations ont cependant fait une demande d'informations complémentaires sur les dispositifs existants, que nous avons pu leur transmettre par la suite. Le FORIM a ici toute son rôle à jouer pour regrouper, informer les diasporas en demande d'appui et les représenter auprès des autorités et institutions à l'échelle nationale.

Cette étude est ainsi vouée à continuer au-delà de la période formelle d'enquêtes, de par l'intérêt des associations entendues et le nombre de structures qu'il reste encore à visiter. Elle ne saurait cependant représenter de manière entièrement objective l'ensemble de la diaspora ghanéenne présente sur le territoire. En effet, les retranscriptions, bien que corroborées dans la majorité par des sources bibliographiques, sont empreintes des dires de leurs auteurs, qui parlent surtout au travers des questions, de leur ressenti en tant que migrant ghanéen.

Une étude menée sur une plus longue période permettrait d'entrer plus en détail dans l'analyse afin de mieux adapter les propositions d'actions. La comparaison avec la structuration de la diaspora ghanéenne dans un autre pays d'Europe, les Pays-Bas par exemple, aurait également été intéressante : dans quelle mesure est-elle structurée ? Le modèle associatif y est-il reproduit ? La connaissance du co-développement est-elle la même ?

Ce point pourra faire partie dans un second temps de la suite à donner aux démarches entamées par cette étude. Les organismes relais (FORIM, COSIM) se doivent dans tous les cas d'être des structures ressources tout au long de cette procédure de structuration en cours.

Annexes

Liste des enquêtés

Back To Roots

Food and Life Security France

France-Ghana

New Generation

Sankofa Amitié Franco-Ghanéenne

Association Batabi Oyoko Akwaaba

Assemblies of God

Bethel Prayer Ministries

Association de la communauté Ghanéenne de Dijon

Adansiman Union

Brong Ahafo Association

Africain Women's association in Solidarity for social and economic development

Association Ankaful

Children of Hope

GHACIF

CAGEF

Bibliographie et webographie

Organisation Internationale des Migrations. Migrations en Afrique de l'Ouest et Centrale – Profils migratoires : Migration au Ghana: Profile national 2009

URL: <http://www.iomdakar.org/profiles/fr/content/profil-migratoire-ghana>

Antwi Bosiakoh T., Awumbila M., Manuh T. et al. LES MIGRATIONS : ARTICLE DE PAYS : GHANA. CENTRE D'ETUDES DES MIGRATIONS- UNIVERSITE DU GHANA, 2008.